

Lettre d'Anne Coffinier

Directrice Générale de la Fondation pour l'École

19 mars 2014

Les écoles indépendantes sont explicitement au service des familles : elles ne cherchent pas à éduquer les enfants contre leurs parents mais avec eux. Sur le plan de l'instruction, le savoir a son autorité par lui-même mais **sur le plan éducatif, c'est bien des parents que l'école tire son autorité**. C'est clair dans les écoles indépendantes, mais ce ne l'est vraiment plus assez dans les écoles placées sous la férule de l'Éducation nationale.

Autre point capital : les écoles indépendantes ne font pas de politique ; elles se contentent d'instruire les enfants, dans le respect de la morale commune. L'État au contraire se propose – et c'est inouï ! – d'accomplir une révolution culturelle et religieuse dans la société à travers le formatage de la conscience des enfants **(en profitant de ce que leur jeunesse les rend malléables)**. **Voici ce qu'écrivait le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, dans son livre *Une religion pour la République* :**

Il faut oser : "changer la nature même de la religion, de Dieu, du Christ."

« La laïcité française, son ancrage premier dans l'école, est l'effet d'un mouvement entamé en 1789, celui de la recherche permanente, incessante, obstinée de la religion qui pourra réaliser la Révolution comme promesse politique, morale, sociale, spirituelle. Il faut pour cela une religion universelle : ce sera la laïcité. Il lui faut aussi son temple ou son église : ce sera l'école. Enfin, il lui faut son nouveau clergé : ce seront les hussards noirs de la République. » (p. 48) *« Toute l'opération consiste bien, avec la foi laïque, à changer la nature même de la religion, de Dieu, du Christ, et à terrasser définitivement l'Église ».* (p. 277)

Cette conception de l'école publique viole les libertés fondamentales que sont la liberté d'enseignement, de conscience, de religion, d'opinion... Elle s'oppose même à la conception classique de la laïcité comprise comme une séparation des Églises et de l'État, une neutralité sur les questions religieuses et un respect scrupuleux de la liberté de conscience.

Cette politique a brisé le pacte de confiance existant entre l'État, l'école et la famille.

C'est sans doute pour cela qu'à l'heure où je vous parle **on ne compte pas moins de 120 projets d'école en cours de création en France, soit trois fois plus qu'à la même époque l'an dernier**.

Bien sûr les écoles indépendantes n'apporteront pas la réponse à tous les problèmes de la société, qui, pour la plupart, appellent une solution de type politique ; mais **elles représentent une réponse concrète, pragmatique et responsable de la société civile au défi éducatif que l'État lance aux familles**. Elles répondent avec force et cohérence à la question de savoir si c'est à l'État ou à nous de choisir ce qui est bon pour nos enfants.

Peut-être vos enfants et petits-enfants ne sont-ils pas directement concernés aujourd'hui par les problèmes éducatifs actuels, parce qu'ils n'ont que de bons professeurs conscients de leurs responsabilités, mais êtes-vous certains qu'ils n'auront jamais besoin d'alternative à l'école dans laquelle ils se trouvent ? Et puis les autres enfants, ceux qui ont des professeurs plus passionnés par la rééducation des consciences que par leur instruction, que deviendront-ils ?

Tous doivent pouvoir accéder à des écoles libres parce qu'elles apparaissent aujourd'hui comme le lieu de respect de la liberté de conscience, de préservation de l'enfant dans son innocence et son droit à être un enfant. Elles se concentrent sur l'instruction : lire, écrire, compter, calculer... Elles ne coopèrent pas à l'hypersexualisation précoce de l'enfance. Elles restent concentrées sur leur noble tâche qui est tout simplement d'apprendre à l'enfant à faire usage de sa raison, véritable antidote contre les manipulations à venir.

<http://www.fondationpourlecole.org/fr/autre/appel-don-no-l-2013.html>